



6

Présentation du mode d'inscription saison 2022- 2023

— DISPOSITIF D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023

Dans un souci d'efficience dans la gestion du club et d'économie de papier, le Comité Directeur a souhaité utiliser le site HELLOASSO pour :

- Réaliser votre inscription à l'AJC72 (**Attention certains documents pourront être à fournir en papier**),
- Réaliser les différentes inscriptions (gratuites ou payantes) aux animations (photos, repas, séance famille, ...), compétitions (tournois amicaux, ou compétitions officiels, ...) et boutique (**en cours de d'étude**).

Le paiement des différentes adhésions, inscriptions se fait via le site avec votre Carte Bancaire.



— DISPOSITIF D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023

Adhésion saison 2022/2023 par le site HELLOASSO

<https://www.helloasso.com/associations/antonniere-judo-club-72/adhesions/saison-2022-2023>

DISPOSITIF D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023



helloasso

Antonnière Judo Club 72

Plusieurs types d'adhésions s'offrent à vous :

- **Adhésion avec autres moyens de paiement**
réservée aux adhérents souhaitant régler tout ou partie de l'adhésion par espèces, chèques, chèques vacances, coupons sports,
- **Adhésion en fonction de la catégorie d'âge.**
Attention pour les catégories d'éveils à cadets en fonction de la commune de résidence de l'enfant, vous pouvez bénéficier d'une adhésion dite « subventionnée ». Voir la liste des communes indiquée dans le type d'adhésion. *Ces communes (ou intercommunalité) participent à la vie du club via des subventions.*

Saison 2022/2023
par Antonnière judo club 72
Adhésion valable du 01 septembre 2022 au 31 août 2023

Choix de l'adhésion

Adhésion avec autres moyens de paiement - Prix Libre Montant du paiement en ligne, après déduction des autres moyens de paiement (à fournir à un membre du bureau). Pour connaître le montant total de l'adhésion, consulter les adhésions ci-dessous.	---	-	0	+
Eveil/Mini Poussin (2018-2015) - Subventionné* - Paiement unique Adhésion comprenant la licence FJDA et l'adhésion au club * Adhérent résidant sur les communes d'Aigné, La Mésaie, Saint Saturnin, La Chapelle St Aubert, Site Sabane sur Longève et Soaillé.	134 €	-	0	+
Eveil/Mini-Poussin (2018-2015) - Subventionné* - Paiement en 3X Adhésion comprenant la licence FJDA et l'adhésion au club * Adhérent résidant sur les communes d'Aigné, La Mésaie, Saint Saturnin, La Chapelle St Aubert, Site Sabane sur Longève et Soaillé.	44.67 € Par échéance (soit 134,01 € au total)	-	0	+
Eveil/Mini Poussin (2018-2015) - Non Subventionné* - Paiement unique Adhésion comprenant la licence FJDA et l'adhésion au club * Adhérent non résidant sur les communes d'Aigné, La Mésaie, Saint Saturnin, La Chapelle St Aubert, Site Sabane sur Longève et Soaillé.	140 €	-	0	+
Eveil/Mini Poussin (2018-2015) - Non Subventionné* - Paiement en 3X Adhésion comprenant la licence FJDA et l'adhésion au club * Adhérent non résidant sur les communes d'Aigné, La Mésaie, Saint Saturnin, La Chapelle St Aubert, Site Sabane sur Longève et Soaillé.	46.67 € Par échéance (soit 140,01 € au total)	-	0	+

Partager la campagne

Plateforme de paiement 100% sécurisée

Toutes les informations bancaires pour traiter ce paiement sont totalement sécurisées. Grâce au cryptage SSL de vos données bancaires, vos files associés de la fiabilité de vos transactions sur Helloasso.

VISA, Mastercard, Helloasso

Signer la page

Modifier les contenus
Partager ma page
Statistiques
Administrateurs

PAGE D'ACCUEIL

DISPOSITIF D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023



Si vous choisissez le paiement unique, l'application procédera directement au prélèvement du montant de l'adhésion

Si vous choisissez le paiement en 3X, l'application procédera directement au prélèvement d'un tiers du montant de l'adhésion. Les 2 autres tiers seront quant à eux prélevés le 15/11 et 15/12. Les dates de prélèvement des 2 autres tiers seront décalées d'un mois à partir du 01/11 pour éviter 2 prélèvements dans le même mois.

Poussin/Benjamin/Minime (2014-2009) - Subventionné * - Paiement unique Adhésion comprenant la licence FFJDA et l'adhésion au club * Adhérent résidant sur les communes d'Aigné, La Milesse, Saint Saturnin, La Chapelle St Aubin, Ste Sabine sur Longève et Souillé.	154 €	- 0 +
Poussin/Benjamin/Minime (2014-2009)- Subventionné * - Paiement en 3X Adhésion comprenant la licence FFJDA et l'adhésion au club * Adhérent résidant sur les communes d'Aigné, La Milesse, Saint Saturnin, La Chapelle St Aubin, Ste Sabine sur Longève et Souillé.	51.34 € Par échéance (Soit 154.02 € au total)	
Poussin/Benjamin/Minime (2014-2009) - Non Subventionné * - Paiement unique Adhésion comprenant la licence FFJDA et l'adhésion au club * Adhérent non résidant sur les communes d'Aigné, La Milesse, Saint Saturnin, La Chapelle St Aubin, Ste Sabine sur Longève et Souillé.	163 €	
Poussin/Benjamin/Minime (2014-2009) - Non Subventionné * - Paiement en 3X Adhésion comprenant la licence FFJDA et l'adhésion au club * Adhérent non résidant sur les communes d'Aigné, La Milesse, Saint Saturnin, La Chapelle St Aubin, Ste Sabine sur Longève et Souillé.	54.34 € Par échéance (Soit 163.02 € au total)	- 0 +

**DIFFÉRENTS
PRÉLÈVEMENTS
POSSIBLES**

DISPOSITIF D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023

Dans l'onglet « Adhérents », Il vous est demandé diverses informations.

Pour les mineurs les informations concernant un responsable légal sont obligatoirement à renseigner. Vous pouvez éventuellement compléter avec les coordonnées d'un 2nd responsable légal (non obligatoire).

CERTIFICAT MEDICAL

Pour les mineurs, il faudra fournir :

- soit un certificat médical autorisant la pratique du judo (en compétition ou non), valable pour la saison sportive,
- soit l'Attestation de Réponse par la négative à l'ensemble des questions du Questionnaire de Santé.

Pour les majeurs, il faudra fournir :

- soit un certificat médical autorisant la pratique du judo (en compétition ou non), valable pour l'année sportive.
- soit dans le cas d'un renouvellement de licence sans discontinuité, l'Attestation de Réponse par la négative à l'ensemble des questions du Questionnaire de Santé avec une copie du certificat médical de moins de 3 ans.

INFORMATIONS DEMANDÉES

Choix de l'adhésion Adhérents Coordonnées Récapitulatif

Eveil/Mini Poussin (2018-2015) - Subventionné* - Paiement unique

Adhérent 1

Coordonnées

Prénom * Nom *

Informations complémentaires

Numéro de téléphone *

E-mail *

Adresse *

DISPOSITIF D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023

RÉDUCTION FAMILLE

Dans la page d'accueil du lien, vous trouverez, en bas de page les codes afin de pouvoir bénéficier de la réduction liée à l'inscription de plusieurs membres de la même famille.

Peuvent bénéficier de l'adhésion subventionnée, les adhérents de la catégorie Eveil à Cadet et résidant sur les communes d'Aigné, La Milesse, Saint Saturnin, La Chapelle St Aubin, Sainte Sabine sur Longève et Souillé.

Pour la catégorie Eveil, le nombre de place étant limité, merci de prendre contact auprès du club pour vérifier si des places sont disponibles.

Pour les familles ayant au moins 2 adhérents au sein du club, vous pouvez saisir l'un des codes suivants au niveau du champ CODE PROMO de la page RECAPITULATIF.

Exemple

Pour 2 adhérents il sera appliqué une réduction de 13 € soit 6,50 € sur chaque adhésion

Pour 3 adhérents il sera appliqué une réduction de 26 € soit 8,67 € sur chaque adhésion

...

- Pour 2 adhérents au club saisir 2INSCRITS
- Pour 3 adhérents au club saisir 3INSCRITS
- Pour 4 adhérents au club saisir 4INSCRITS
- Pour 5 adhérents au club saisir 5INSCRITS

DISPOSITIF D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023

RÉDUCTION FAMILLE

Choix de l'adhésion | Adhérents | Coordonnées | Récapitulatif

Récapitulatif

Adhésions et options

Prénom Nom	
Eveil/Mini Poussin (2018-2015) - Subventionné* - Paiement unique	134 €
Prénom Nom	
Sénior (né avant le 01/01/2004) - Paiement unique	170 €

Avez-vous un code promo ?

Total	291 €
Adhésions	304 €
Réduction	-13 €

Votre contribution au fonctionnement de HelloAsso
Pourquoi ? 13,75 €

J'accepte le document suivant : [Règlement Intérieur](#) *

J'ai compris que HelloAsso est une entreprise sociale et solidaire et confirme vouloir lui apporter un soutien financier en finalisant mon paiement. *

J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#) du service et j'ai lu la [charte de confidentialité](#) *

* Champs obligatoires

Montant TTC : **304.75 €**

Dans cet exemple nous
avons saisi le code :
ZINSCRITS

D'où la réduction de 13 €
déduit du total

Le code de réduction est à saisir au niveau du « code promo » dans l'onglet « Récapitulatif », cliquez sur « ajouter » une fois le code saisi.

DISPOSITIF D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023

Choix de l'adhésion | Adhérents | Coordonnées | Récapitulatif

Récapitulatif

Adhésions et options

Prénom Nom
Eveil/Mini Poussin (2018-2015) - Subventionné* - Paiement unique 134 €

Prénom Nom
Sénior (né avant le 01/01/2004) - Paiement unique 170 €

Avez-vous un code promo ?

Total **291 €**

Adhésions 304 €
Réduction -13 €

Votre contribution au fonctionnement de HelloAsso Pourquoi ? 13.75 €

J'accepte le document suivant : [Règlement Intérieur](#) *

J'ai compris que HelloAsso est une entreprise sociale et solidaire et confirme vouloir lui apporter un soutien financier en finalisant mon paiement *

J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#) du service et j'ai lu la [charte de confidentialité](#) *

* Champs obligatoires

Montant TTC : **304.75 €**

Cette contribution est à la discrétion de chacun et facultative. Elle n'est en aucun cas versée à l'AJC72.

Vous pouvez choisir ne pas verser cette contribution.

En cliquant sur le bouton « modifier »

Et en cochant cette case pour ramener à 0€

POINT DE VIGILANCE : CONTRIBUTION HELLOASSO

Nous rendons possible le paiement à cette association

HelloAsso est une entreprise solidaire d'utilité sociale dont l'unique source de revenus est la contribution des internautes. Chaque soutien au fonctionnement de HelloAsso, nous permet de fournir nos technologies de paiement à des centaines de milliers d'associations de manière intégralement gratuite.

Nous ne pouvons le faire qu'avec votre soutien.

Nous soutenir à hauteur de :

€

Je ne souhaite pas soutenir HelloAsso